

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens des conseils d'arrondissement
du 14 avril et du 11 mai 2020 –
Dépôt au conseil d'arrondissement du 8 juin 2020**

**Questions de monsieur Frédéric T. Bastarache-Ouelette : patrimoine industriel
CA 11 mai 2020**

Monsieur aimerait soumettre, à l'arrondissement, des immeubles en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Il demande aussi si l'arrondissement compte agir pour sensibiliser les propriétaires d'immeubles industriels laissés à l'abandon à les préserver. Il souhaite aussi savoir si l'arrondissement envisage de tenir des consultations publiques sur la conversion des immeubles des anciennes manufactures de la Brasserie Dow et de la Canada Malting.

Le maire Dorais répond.

Suivi fait par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : le chef de division des permis et inspections a communiqué par courriel avec le demandeur pour l'informer qu'aucune campagne de sensibilisation n'est prévue auprès des propriétaires d'immeubles. Il précise également que les inspecteurs appliquent le Règlement 07-034 sur l'entretien des bâtiments et que des avis d'infractions sont envoyés quand des infractions sont constatées. La cheffe de division de l'urbanisme a communiqué avec le citoyen pour l'informer de la procédure d'un bien patrimonial sur son territoire. Concernant la Brasserie Dow, elle a informé le demandeur que l'ETS, propriétaire de l'immeuble, souhaite le restaurer et que des consultations publiques feront parties du processus à venir pour permettre la mise en œuvre du projet. Pour la Canada Malting, le citoyen a été informé que des consultations publiques auront leur place dans un éventuel processus de modification réglementaire, lequel sera nécessaire à son redéveloppement.

**Questions de monsieur Joey Suri :
CA 14 avril 2020**

Monsieur aimerait savoir si l'arrondissement distribue gratuitement des petits bacs à recyclage qu'on peut garder dans les condos.

Le maire Dorais répond.

Suivi fait par la Direction des travaux publics : le directeur des travaux publics a communiqué avec le requérant, le 11 mai 2020. Un rendez-vous a été pris afin qu'il puisse venir récupérer son bac.
